



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars, à 10h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE à la salle du conseil municipal de la Mairie de Trèbes, sous la Présidence de Monsieur Eric MENASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 20

Date de convocation du Comité : 1^{er} mars 2023

TITULAIRES PRESENTS :			
Mesdames	RIVIERE Marilyse	Syndicat de Bassin Orbieu Jourres	
	BOYER-CORCUFF	SIAH Corbières Maritimes	
	VIEU Brigitte	SIAH Fresquel	
Messieurs	MÉNASSI Eric	SM Aude Centre	
	DEMANGEOT François	SIAH Fresquel	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
	JAMMES Michel	SM Berre et Rieu	
	FAURAN Jean Paul	SIAH Corbières Maritimes	
	ARAGOU Christian	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	BELART Xavier	Syndicat Mixte du Delta de l'Aude	
	CARALP Alain	Syndicat Mixte du Delta de l'Aude	
	POLARD Pierre	Syndicat Mixte du Delta de l'Aude	
HERNANDEZ André	Syndicat de Bassin Orbieu Jourres		
TITULAIRES REPRESENTES :			
Madame	MATEILLE Séverine (CD11)	représentée par	LARRUY Marie-Ange
Messieurs	BARDIES Pierre (SIAH Fresquel)	représenté par	FERNANDEZ David
	AZAIS DE VERGERON Gilles (SIAH Fresquel)	représenté par	DIMON Jacques
	MAGRO Christian (SMAC)	représenté par	SIRE Bernadette
	FABRE Alain (SMAC)	représenté par	VAUJANY Aline
	RIO Jean-Louis (SMDA)	représenté par	LACOMBE Gérard
	DEVIC Bernard (SIAH Corbières Maritimes)	représenté par	PUJOL Michel

Mme Bernadette SIRE a été nommé secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le 20 MARS 2023 14/03/2023

ID : 011-251101549-20230309-CS_DELIB14_2023-DE

OBJET : INSTALLATION DU NOUVEAU DELEGUE TITULAIRE DU SYNDICAT ORBIEU JOURRES

Pour donner suite à la démission de Mme LOIS Lydie, déléguée titulaire, le comité syndical de l'Orbieu Jourres en date du 23 février 2023 et par la délibération n° DE 2023 002, a procédé à la désignation du nouveau délégué au SMMAR : M. Alain COSTE.

Le Comité Syndical oui l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des voix :

APPROUVE l'installation de M. COSTE Alain, en tant que délégué titulaire du Syndicat Orbieu Jourres, au sein du SMMAR.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.*

Eric MÉNASSI
Président du SMMAR



Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr